

Chantiers en vue...

"Cliché!". Tel serait, sans doute, le commentaire sanctionnant le malheureux élève qui oserait encore assimiler la rentrée scolaire à une page blanche.

Pourtant, le 1^{er} septembre marque le début d'une aventure. Pour les élèves et les enseignants! Il n'en va pas de même pour les responsables scolaires, dont les dossiers ne disparaissent pas magiquement le 30 juin avec l'illusion de pouvoir repartir à neuf deux mois plus tard.

Ainsi, dans les fédérations de l'Enseignement catholique, le travail se poursuit entre anciens chantiers à finaliser et nouveautés prescrites par le *Contrat pour l'école*. Nous profitons de la rentrée pour faire le point avec chaque Secrétaire général sur les préoccupations des prochains mois.



Godefroid CARTUYVELS

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Épinglé: des "repères-matières"

Comme le prévoit le *Contrat pour l'école*, il s'agit d'identifier quels sont les matières, les contenus qui constituent des repères fondamentaux à développer dans le cadre des compétences.

Mais aussi...

Concrétiser l'indispensable aide aux directions du fondamental, dans le cadre de moyens - 13.300.000 € d'ici 2009 - octroyés aux entités, qui devront en assurer une utilisation collective optimale; relever le défi de l'évaluation externe, en liaison avec la réforme de l'inspection et la création d'un corps de conseillers pédagogiques de réseau; accompagner les équipes de l'enseignement spécialisé pour construire le Plan individuel d'apprentissage (PIA.); négocier la réforme du décret sur la formation continuée, pour conforter le rôle des organismes de formation des réseaux et clarifier le champ d'intervention de l'IFC (Institut de la Formation en cours de Carrière).



Baudouin DUELZ

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Épinglé: le premier degré de base

Cette année verra se poursuivre l'observatoire du premier degré de base dans lesquels sont engagées 37 écoles. Dans ces classes de 1^{re} accueil et 2^e professionnelle, l'expérimentation porte particulièrement sur trois dimensions: l'acquisition des compétences de base, un travail sur l'orientation et le développement de la socialisation.

Mais aussi...

Poursuivre l'implantation des programmes liés aux compétences; accompagner l'immersion, avec la mise en place d'un observatoire et de nouveaux projets; mettre en œuvre le nouveau décret de l'enseignement spécialisé concernant surtout la forme 3 (formation professionnelle); aborder les changements prévus au premier degré commun, notamment à propos des activités complémentaires; préparer la modularisation dans l'enseignement technique et professionnel; simplifier le paysage institutionnel de l'alternance; négocier les décrets annoncés relatifs à l'inspection, aux titres et fonctions, au statut des directeurs...



Michel TORDOIR



Gérard BOUILLOT



Guy DE KEYSER

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Épinglé: de la Haute École à l'Université

Mobilité, mobilité! Ce leitmotiv oblige à revoir les passerelles possibles entre les institutions d'enseignement supérieur. De manière à permettre, par exemple, à des diplômés du type court d'accéder à des études de 2^e cycle en Haute École ou à l'Université.

Mais aussi...

Gérer les conséquences de la suppression progressive des droits d'inscription complémentaires (DIC) et négocier les postes qui pourront faire l'objet d'une participation financière des étudiants (enjeu de taille pour le réseau libre tout particulièrement); optimiser les offres de formation et favoriser les convergences entre les différents secteurs pour développer des synergies; en fonction du travail d'évaluation du fonctionnement des HE effectué en 2004-2005, veiller aux nécessaires adaptations de la législation et à un refinancement structurel.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Épinglé: de graduats en baccalauréats

Bologne est passé par là. Pour satisfaire aux exigences européennes, les graduats de l'enseignement de promotion sociale se transforment. Les cursus et les programmes sont progressivement adaptés pour que les diplômes obtenus en promotion sociale soient reconnus au même titre que ceux délivrés par les Hautes Écoles. Depuis septembre 2005, six nouveaux baccalauréats sont ainsi organisés dans le type court.

Mais aussi...

Procéder à une évaluation interne et externe des baccalauréats en électronique et en électromécanique dans le cadre de l'Agence pour l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur; développer un dispositif de "validation des compétences" qui permette de certifier des compétences acquises en dehors des parcours de formation "classiques"; augmenter l'enveloppe budgétaire par une révision de la convention de coopération entre Région Wallonne et Communauté française.

CENTRES PMS

Épinglé: les missions

L'objectif est de se consacrer au recentrage des missions des centres PMS. Parmi toutes les tâches prescrites aujourd'hui au personnel des centres PMS, quelles sont celles qui constituent vraiment la priorité et le cœur de leur action?

Mais aussi...

Revoir le mode de calcul de l'encadrement, prévoir un statut organique pour les agents travaillant dans les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance; pallier la non-indexation des subventions de fonctionnement; assurer une aide administrative; mettre sur pied, en 2006, un centre de documentation en interréseaux; mettre en place une structure informatique appropriée dans les centres; mener une réflexion sur les objectifs et contenus de la formation continuée. ■

BRIGITTE GERARD